INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 21 juin 2019 à 19 h au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs André Cliche, Jean-Luc Groulx, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Était absent : le conseiller Eric Johnston

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19 h 01.

2019-06-645 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2019 ;

2.2 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2019 ;

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATION DU MAIRE

Rapport du maire et des présidents de comité ;

5. ADMINISTRATION

5.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de mai 2019 ;

5.2 Adoption du règlement 2018-540-2 modifiant le règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'année 2019 ;

5.3 Adoption du règlement 2019-562 imposant la taxe sur les terrains vagues ;

5.4 Adoption du règlement 2019-563 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 500 000 $ remboursables sur une période n'excédant pas 25 ans pour des travaux de réfection des chemins du Lac-Farmer et Notre-Dame-Sud et des rues Chisholm et Du Domaine ;

5.5 Renouvellement de l'entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Adèle ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

5.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-538-1 modifiant le règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019;

5.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-560-1 modifiant le règlement numéro 2019-560 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave pour la période estivale 2019 ;

5.8 Renouvellement de l'entente intermunicipale avec la MRC des Pays-d'en-Haut et Wentworth-Nord – entretien estival de La Montfortaine, du corridor aérobique et du Pavillon Montfort ;

5.9 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 717 000 $ qui sera réalisé le 27 juin 2019 ;

5.10 Soumission pour l'émission de billets – 1 717 000 $;

5.11 Acceptation de la proposition de crédit-bail – achat d'un camion 10 roues et abrogation de la résolution 2019-04-570 ;

5.12 Embauche de monsieur Christian Docmanov – journalier aux Travaux publics ;

5.13 Octroi de contrat – option de déneigement des chemins municipaux pour le secteur de Laurel pour la période hivernale 2019-2020 ;

5.14 Signataire autorisé en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

5.15 Autorisation de dépenses – Colloque de la sécurité civile – directrice du service de la Sécurité incendie et des premiers répondants par intérim ;

5.16 Embauche de monsieur André Philippe Hébert de la firme Arrimage.Com.Inc. au poste de directeur par intérim du service des Travaux publics ;

5.17 Emprunt temporaire – Caisse Desjardins des Pays-d'en-Haut – règlement 2018-535 décrétant un emprunt pour une dépense n'excédant pas 25 ans pour des travaux de voirie ;

5.18 Autorisation de dépenses pour les travaux d'urgence effectués suite aux inondations des mois d'avril et mai 2019 sur le territoire de Wentworth-Nord ;

5.19 Don au Club de l'Étoile du Nord ;

5.20 Autorisation de dépense – Sûreté du Québec – premier et deuxième versements pour l'année 2019 ;

5.21 Autorisation pour la signature d'un protocole d'entente pour le projet de micro-ferme maraîchère sur petite surface (FDT) 2019-2020 ;

5.22 Entente relative à l'entretien printanier du secteur Sud de la municipalité du Lac-des-Seize-Îles ;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2019-09 et 2019-10 des pompiers et premiers répondants ;

6.2 Recommandation d'embauche d'un lieutenant au service de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;

6.3 Recommandation d'embauche de deux lieutenants éligibles au service de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;

6.4 Recommandation d'embauche de deux premiers répondants au service de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

7.1 Achat d'une camionnette Ford, modèle F-150 XLT, usagée pour le service des Travaux publics ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-556-1 modifiant le règlement 2019-556 relatif au contrôle des animaux ;
8.2 Demande pour une ÉcoPrêt pour le matricule 2979-09-5247 ;

9. URBANISME ET ZONAGE

9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 31 mai 2019 ;
9.2. Responsables des règlements municipaux ;
9.3. Constat d'infraction – 1725, rue Rozon ;
9.4. Frais de parcs et espaces verts – Demande de permis de lotissement 2019-9008 ;
9.5. PIIA 2019-0055 – Construction neuve au 2012, rue Mario (modification au projet original ;
9.6. PIIA 2019-0080 – Agrandissement au 1248, chemin du Lac-Gustave ;
9.7. PIIA 2019-0085 – Construction neuve sur la rue Georges ;
9.8. PIIA 2019-0117 – Reconstruction au 3839, de la Sapinière ;
9.9. PIIA 2019-0122 – Agrandissement au 3368, rue du Pont ;
9.10. PIIA 2019-0124 – Garage détaché au 125, chemin du Lac-Noiret ;
9.11. PIIA 2019-0126 – Agrandissement au 3245, chemin de la Baie-Noire ;
9.12. PIIA 2019-0127 – Garage attenant au 1508, chemin Notre-Dame-Sud ;

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1. Remplacement d'un membre – Comité des sentiers
10.2. Octroi de contrat pour l'entretien du Corridor aérobique et la gestion du circuit des Orphelins ;
10.3. Achat d'une camionnette Ford, modèle F-150 usagée pour le service de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture ;
10.4. Embauche d'une préposée à l'accueil – Pavillon Montfort ;

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2019-06-646 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2019**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2019.

2019-06-647 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2019**

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2019.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

2019-06-648

ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE MAI 2019

Il est proposé par monsieur Jean-Luc-Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de mai 2019.

FONDS D'ADMINISTRATION 2018		FONDS D'ADMINISTRATION 2019	
DÉBOURSÉS (incompressibles) :	31 973.59 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles) :	90 820.30 $
Déneigement :		Inondation 2019 :	288 342.85 $
Remboursement en capital & Intérêts	3 142.43 $	Remboursement en capital & Intérêts	7 743.75 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	71 323.97 $	Salaires nets :	74 567.69 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	47 930.91 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	44 067.93 $
ACHATS (lot 11) :	196 243.42 $	**ACHATS** (lot 11) :	158 043.80 $
Remise de retenues		**Remise de retenues**	
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Assurance générale		Ordures et recyclage :	
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année 2018		**Année 2019**	
Ameublement bureau	2 805.26 $	Salle multi média (église St-Michel)	7 794.53 $
Entretien des routes	524.84 $	Matériel informatique	2 959.61 $
Outillage TP	7 869.85 $	Achat ordinateur	1 076.12
TOTAL	**361 814.37 $**	**TOTAL**	**675 416.58 $**

2019-06-649

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-540-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-540 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU le règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019 ;

ATTENDU QUE ce règlement prévoyait un taux pour la taxe foncière générale ;

ATTENDU QUE ce règlement prévoyait un taux pour établir le montant de la compensation pour les services municipaux pour les immeubles visés à l'alinéa 12 de l'article 2014 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'exercice financier 2019 ;

ATTENDU les articles 205 et 205.1 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné par le conseiller Yvon Paradis lors d'une séance du conseil tenue le 18 avril 2019 et qu'il a été proposé par monsieur Yvon Paradis appuyé par monsieur André Cliche d'adopter le projet de règlement 2018-540-2 amendant le règlement 2018-540 et décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le règlement numéro 2018-540-2 amendant le règlement numéro 2018-540 et décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2019.

2019-06-650

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-562 IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE SUR LES TERRAINS VAGUES

ATTENDU l'article 244.65 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord est située hors du périmètre d'urbanisation délimité par le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU la présence de plusieurs terrains vagues sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU la volonté de la municipalité de lutter contre la spéculation foncière ;

ATTENDU l'article 1000.1 du *Code municipal du Québec* qui permet à la municipalité d'imposer une taxe municipale et y prévoir des intérêts, y compris le taux, sur la taxe et les pénalités ainsi que des frais de recouvrement ;

ATTENDU l'avis de motion donné par le conseiller André Cliche lors de la séance ordinaire du Conseil tenu le 10 mai 2019 ;

ATTENDU le dépôt et la présentation du règlement à la séance extraordinaire du 31 mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le règlement no 2019-562 imposant une taxe spéciale sur les terrains vagues soit adopté.

2019-06-651

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-563 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 2 500 000 $, REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS 25 ANS POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS DU LAC-FARMER ET NOTR-DAME-SUD ET DES RUES CHISHOLM ET DU DOMAINE

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU QUE les travaux concernent des dépenses d'infrastructures de voirie ;

ATTENDU QUE l'estimé des coûts de reconstruction et de réhabilitation produite le 27 septembre 2018 estimait les coûts à 1 990 039 $ des travaux et que la municipalité se réserve des contingences au coût de 509 961 $;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite disposer de fonds pour investir dans des travaux d'infrastructures de voirie ;

ATTENDU QUE selon l'article 1061.2 du code municipal, le remboursement de l'emprunt est assuré par les revenus généraux de la municipalité ou est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la municipalité ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU QUE la municipalité souhaite obtenir des fonds au taux d'intérêt le plus bas possible ;

ATTENDU QUE toute dépense assujettie à cet emprunt doit être au préalable justifiée et autorisée par le conseil municipal au moyen d'une résolution adoptée à cet effet ;

ATTENDU QUE le conseiller David Zgodzinski a demandé le vote sur le dépôt du projet de règlement 2019-563 ;

ATTENDU QUE le maire François Ghali, la conseillère Suzanne Young Paradis et les conseillers André Cliche, Jean-Luc Groulx et Yvon Paradis ont voté pour le dépôt du projet de règlement 2019-563 ;

ATTENDU QUE les conseillers Eric Johnston et David Zgodzinski ont voté contre le dépôt du projet de règlement 2019-563 ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par la conseillère Suzanne Young Paradis pour le dépôt du projet de règlement 2019-563 et qu'il a été résolu à la majorité des membres du Conseil de le présenter et de le déposer à la séance extraordinaire du Conseil du 31 mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyée par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que le règlement portant le numéro 2019-563 décrétant un emprunt pour une dépense 2 500 000 $, remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans, pour des travaux de réfection des chemins du Lac-Farmer et Notre-Dame-Sud et des rues Chisholm et du Domaine soit adopté.

2019-06-652

COUR MUNICIPALE — RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA PROPRIÉTÉ DES AMENDES DÉCOULANT DE LA POURSUITE DE CERTAINES INFRACTIONS CRIMINELLES DEVANT LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ATTENDU QUE le ministre, le DPCP et la Ville ont convenu de tenir un projet pilote d'une durée de deux ans par lequel la cour municipale commune de la Ville de Sainte-Adèle et la Sûreté du Québec ont accepté de collaborer pour traiter certaines infractions criminelles sommaires et que ce projet a fait l'objet d'une entente formelle entre les parties susmentionnées approuvée par le décret 487-2014 du 3 juin 2014 ;

ATTENDU QUE ce projet pilote s'est avéré concluant pour les parties à l'entente ;

ATTENDU QUE l'article 7.2 de l'entente prescrit qu'à son échéance, les parties pourront renouveler celle-ci aux mêmes conditions ou pour tout autre terme dont elles pourraient convenir ;

ATTENDU QUE le ministre, le DPCP et la Ville ont renouvelé cette entente en date du 22 juin 2016 pour une durée de trois ans et qu'ils souhaitent maintenant reconduire celle-ci ;

ATTENDU QUE l'entente en cours prendra fin le 29 juin 2019 et que les parties souhaitent renouveler celle-ci pour un terme de dix ans ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil

DE RENOUVELER l'entente entre le ministre, le DPCP et la municipalité de Wentworth-Nord pour le traitement de certaines infractions sommaire à la cour municipale commune de la Ville de Sainte-Adèle ;

D'AUTORISER le maire à signer l'Addenda à l'entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale commune de la Ville de Sainte-Adèle » dont le texte sera substantiellement conforme à celui joint en annexe.

2019-06-653

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-538-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-538 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-GUSTAVE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2018-2019

La conseillère Suzanne Young Paradis par la présente :

- donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement 2018-538-1 modifiant le règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 ;

- dépose le projet de règlement 2018-538-1 modifiant le règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019.

2019-06-654

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-560-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-560 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-GUSTAVE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2019

La conseillère Suzanne Young Paradis par la présente :

- donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement 2019-560-1 amendant le règlement 2019-560 modifiant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2019 ;

- dépose le projet de règlement 2019-560-1 modifiant le règlement 2019-560 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période estivale 2019.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2019-06-655

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN ESTIVAL D'UNE PARTIE DU CORRIDOR AÉROBIQUE AINSI QU'À LA GESTION DU CIRCUIT DE RANDONNÉE LA MONTFORTAINE ET DU PAVILLON DE MONTFORT

ATTENDU la résolution CM-108-05-19 de la MRC des Pays-d'en-Haut du 14 mai 2019 qui stipule le renouvellement de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Wentworth-Nord relative à l'entretien estival d'une partie du Corridor aérobique ainsi qu'à la gestion du circuit de randonnée La Montfortaine et du Pavillon de Montfort pour une année, soit du 1er mai 2019 au 30 avril 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le renouvellement de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Wentworth-Nord relative à l'entretien estival d'une partie du Corridor aérobique ainsi qu'à la gestion du circuit de randonnée La Montfortaine et du Pavillon de Montfort pour une année, soit du 1er mai 2019 au 30 avril 2020.

2019-06-656

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 717 000 $ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 JUIN 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Wentworth-Nord souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 717 000 $ qui sera réalisé le 27 juin 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
2017-506	863 916 $
2017-506	853 084 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunts numéro 2017-506, la Municipalité de Wentworth-Nord souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 27 juin 2019 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 27 juin et le 27 décembre de chaque année ;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2020.	**148 800 $**	
2021.	**153 400 $**	
2022.	**158 400 $**	
2023.	**163 200 $**	
2024.	**168 300 $**	**(à payer en 2024)**
2024.	**924 900 $**	**(à renouveler)**

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2017-506 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 27 juin 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2019-06-657

SOUMISSION POUR L'ÉMISSION DE BILLETS – 1 717 000 $

Date d'ouverture :	20 juin 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	27 juin 2019
Montant :	1 717 000 $		

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 27 juin 2019, au montant de 1 717 000 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

148 800 $	2,10000 %	2020
153 400 $	2,10000 %	2021
158 400 $	2,10000 %	2022
163 200 $	2,15000 %	2023
1 093 200 $	2,25000 %	2024

Prix : 98,84700 Coût réel : 2,51932 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DES PAYS-D'EN-HAUT

148 800 $	2,55000 %	2020
153 400 $	2,55000 %	2021
158 400 $	2,55000 %	2022
163 200 $	2,55000 %	2023
1 093 200 $	2,55000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,55000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

148 800 $	2,58000 %	2020
153 400 $	2,58000 %	2021
158 400 $	2,58000 %	2022
163 200 $	2,58000 %	2023
1 093 200 $	2,58000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,58000 %

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par_madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Wentworth-Nord accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 27 juin 2019 au montant de 1 717 000 $ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2017-506. Ces billets sont émis au prix de 98,84700 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2019-06-658 **ACCEPTATION DE LA PROPOSITION CRÉDIT-BAIL – ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2019-04-570**

ATTENDU la résolution 2019-03-546 autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière d'aller en appel d'offres sur invitation pour le financement par crédit-bail au meilleur taux d'intérêt et aux meilleures conditions pour un terme de dix ans ;

ATTENDU QUE dans la résolution 2019-04-570 nous aurions dû lire SPAR-HSBC comme bailleur de fonds sur une période de 5 ans ;

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir du taux d'intérêt de 3.950 % offert par SPAR-HSBC, bailleur de fonds pour ledit camion ;

ATTENDU QUE la durée du crédit-bail est de 5 ans ;

ATTENDU le besoin urgent de commander le camion 10 roues afin que la livraison se fasse en décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyée par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter la proposition de crédit-bail de SPAR-HSBC pour l'achat d'un camion 10 roues de Marque Freightliner, modèle 114SD, 2020, au montant de 221 829 $, au taux d'intérêt fixe de 3.950 % pour une période de 5 ans et d'abroger la résolution 2019-04-570.

2019-06-659 **EMBAUCHE DE MONSIEUR CHRISTIAN DOCMANOV – JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE monsieur Christian Docmanov ne retournera pas aux études à l'automne 2019 ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU QUE monsieur Christian Docmanov a suivi les formations requises pour son emploi ;

ATTENDU la recommandation d'embauche du contremaître des Travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de procéder à l'embauche de monsieur Christian Docmanov à titre de journalier aux Travaux publics, du 13 mai au 15 novembre 2019 et ce, selon le taux horaire établi par la convention collective des travailleurs et travailleuse de la municipalité de Wentworth-Nord, conditionnellement aux résultats de ses examens physique et judiciaire.

2019-06-660

OCTROI DE CONTRAT - OPTION DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LE SECTEUR DE LAUREL POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2019-2020

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté la résolution 2019-01-497 lors de la séance du Conseil tenue le 15 janvier 2019 pour l'octroi de contrats de déneigement entre autres, pour le secteur de Laurel ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé le contrat de déneigement pour la période hivernale 2018-2019 pour le secteur de Laurel à l'entreprise Bernard Bissonnette entrepreneur général Inc. avec 4 années d'option ;

ATTENDU QUE la Municipalité se donnait jusqu'au 30 septembre 2019 pour se prévaloir de l'option de renouvellement pour la période hivernale 2019-2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer le contrat de déneigement pour les chemins municipaux pour le secteur de Laurel pour la période hivernale 2019-2020 pour un montant de 256 920 $ taxes incluses à l'entreprise Bernard Bissonnette entrepreneur général Inc.

2019-06-661

SIGNATAIRE AUTORISÉ EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE plusieurs documents financiers, légaux, contrats, ententes, actes notariés et/ou autres documents requièrent la signature de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE monsieur Emmanuel Farmer a été nommé secrétaire-trésorier adjoint par la résolution 2018-10-381 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil qu'en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Emmanuel Farmer, secrétaire-trésorier adjoint, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires au bon fonctionnement et à l'accomplissement de la mission de la municipalité.

2019-06-662

AUTORISATION DE DÉPENSES – COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE 2019 – DIRECTRICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le 19e colloque sur la sécurité civile se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 1er et 2 octobre 2019 ;

ATTENDU QUE le colloque est un lieu privilégié pour la formation, le partage d'information et le réseautage ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'inscription de madame Martyne Charette, directrice par intérim du service de la Sécurité incendie et des premiers répondants au 19e colloque de la sécurité civile qui se tiendra les 1er et 2 octobre 2019 au Centre des congrès de Québec au montant de 350 $ plus taxes ;

de payer les frais d'hébergement, au montant de 537 $ plus les taxes applicables (30 septembre, 1er et 2 octobre 2019) ;

et que les frais connexes pour les repas et déplacements lui soient remboursés conformément à la politique en vigueur, sur présentation des pièces justificatives.

2019-06-663

EMBAUCHE DE MONSIEUR ANDRÉ PHILIPPE HÉBERT DE LA FIRME ARRIMAGE.COM.INC. AU POSTE DE DIRECTEUR PAR INTÉRIM DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le directeur des Travaux publics est absent ;

ATTENDU QUE des travaux de voirie doivent être effectués urgemment ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de procéder à l'embauche de monsieur André Philippe Hébert au poste de directeur par intérim du service des Travaux publics.

2019-06-664

EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DES PAYS-D'EN-HAUT – RÈGLEMENT 2018-535 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR UNE DÉPENSE DE 1 200 000 $ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS 25 ANS, POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU l'adoption du Règlement n° 2018-535 décrétant un emprunt pour une dépense de 1 200 000 $ remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans, pour des travaux de voirie ;

ATTENDU QUE la directrice de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), madame Diane Labbé, a approuvé le Règlement n° 2018-535 de la Municipalité pour une dépense et un emprunt 1 200 000 $;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à un emprunt temporaire pour la réalisation des travaux d'urgence effectués sur le territoire de Wentworth-Nord durant les inondations d'avril et mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers que la Municipalité de Wentworth-Nord emprunte jusqu'à concurrence de 100 % du montant décrété par le Règlement n° 2018-535, et que Monsieur François Ghali, maire, et Madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer tous les documents requis par la signature des billets et d'autoriser madame Marie-France-Matteau à faire une demande de marge de crédit temporaire à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.

Il est entendu que cet emprunt sera fait à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut au taux préférentiel.

2019-06-665

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'URGENCE EFFECTUÉS SUITE AUX INONDATIONS DES MOIS D'AVRIL ET MAI 2019 SUR LE TERRITOIRE DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU QUE la Municipalité a décrété l'état d'urgence sur tout le territoire de la municipalité lors de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 ;

ATTENDU QUE plusieurs travaux de réfection, de voie de contournement, de remplacement de ponceaux, de rechargement de chemins ainsi que tous les travaux inhérents à la remise en état des routes ;

ATTENDU QUE la municipalité a dû faire appel à plusieurs entrepreneurs pour effectuer lesdits travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité a dû s'adjoindre les services de monsieur André Philippe Hébert de Arrimage.Com.Inc pour surveiller lesdits travaux ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser les dépenses pour les travaux d'urgence au montant de 615 134.66 $ taxes incluses ;

Et que les dépenses soient imputées à même le règlement d'emprunt numéro 2018-535.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2019-06-666 **DON AU CLUB DE L'ÉTOILE DU NORD**

ATTENDU QUE le Club de l'Étoile du Nord est un organisme à but non lucratif de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la demande soumise par l'organisme permettra d'améliorer de façon significative l'aménagement paysager ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer un don de 200 $ au Club de l'Étoile du Nord pour l'achat de fleurs en vue d'améliorer de façon significative l'aménagement paysager.

2019-06-667 **AUTORISATION DE DÉPENSES – SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER ET DEUXIÈME VERSEMENTS POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser le premier et deuxième versement au montant de 208 794 $ payable au 30 juin 2019 et le 31 octobre 2019, au ministère des Finances, pour les services fournis en 2018 par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord.

2019-06-668 **AUTORISATION POUR LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROJET DE MICRO-FERME MARAÎCHÈRE SUR PETITE SURFACE (FDT 2019-2020)**

ATTENDU QU'à la séance du Conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut du 11 juin 2019, il a été résolu d'octroyer à la municipalité de Wentworth-Nord la somme de vingt mille dollars (20 000 $) pour le projet de *Micro-ferme maraîchère sur petite surface* (FDT 2019-2020) ;

ATTENDU QUE l'octroi de l'aide financière accordée est conditionnel au dépôt d'une résolution, du conseil municipal, désignant la personne autorisée à signer le protocole d'entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Matteau, à signer le protocole d'entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut, dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT) 2019-2020, pour permettre l'octroi de l'aide financière sollicitée pour le projet *Micro-ferme maraîchère sur petite surface.*

2019-06-669 **ENTENTE POUR L'ENTRETIEN PRINTANIER SECTEUR SUD – LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

ATTENDU QUE la municipalité du Lac-des-Seize-Îles, par sa résolution 2019-06-119, autorise le maire et le directeur à signer une entente à long terme pour l'entretien printanier secteur sud avec la municipalité de Wentworth-Nord ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU QUE l'entente consiste au balayage de 2,55 km de rue et le marquage de plus ou moins la même distance ;

ATTENDU QUE la présente entente sera en vigueur pour les années 2019, 2020 et 2021 et qu'elle sera renouvelable par tacite reconduction pour une même période à moins que l'une des parties signifie son intention d'y mettre fin en transmettant un préavis écrit de soixante (60) jours ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser le maire François Ghali et la directrice générale et secrétaire-trésorière Marie-France Matteau à signer l'entente pour l'entretien printanier secteur sud intervenue entre la municipalité du Lac-des-Seize-Îles et la municipalité de Wentworth-Nord.

2019-06-670

DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2019-09 ET # 2019-10 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2019-09 et #2019-10 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
22 avril	Domaine Lanthier	6.75	175.37 $	
27 avril	3171 Diane	3.00	73.38 $	
28 avril	Secteur St-Michel	14	342.37 $	
27 avril	6743 Principale	28.50	679.40 $	
2 mai	6763 Principale	3.00	68.79 $	
2 mai	3444 rue Andrée	9.00	233.85 $	
19 avril	3436 Principale (corr)	9.13	236.48 $	
13 mai	1469 Lac Gustave	3	77.94 $	
			1 887.58 $	

Premiers répondants	428.67 $
Prévention	1 159.02 $
Divers en caserne	1 187.04 $
- Travail administratif	4 768.92 $
Garde externe	748.90 $
Pratique premiers répondants	233.82 $
Pratique pompiers	45.86 $
Formation premiers répondants	-
TOTAL :	**10 459.81 $**

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2019-06-671 **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE D'UN LIEUTENANT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU QUE des entrevues se sont tenues afin de pourvoir un poste de lieutenant au service de la Sécurité incendie et des premiers répondants ;

ATTENDU QUE trois curriculum vitae ont été retenus pour ce poste ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'autoriser l'embauche de monsieur Jocelyn Richer no. d'employé #22-0096 au poste de Lieutenant au service de la Sécurité incendie et des premiers répondants.

2019-06-672 **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE DE DEUX LIEUTENANTS ÉLIGIBLES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU QUE des entrevues se sont tenues afin de pourvoir un poste de lieutenant au service de la Sécurité incendie et des Premiers répondants ;

ATTENDU QUE trois curriculum vitae ont été retenus pour ce poste ;

ATTENDU QUE le service de la Sécurité incendie a un urgent besoin d'effectifs qualifiés ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'autoriser l'embauche de messieurs Olivier Rondeau-Lapierre no. d'employé #22-0118 et Sébastien Bernard no. d'employé #22-0134 aux postes de Lieutenants éligibles au service de la Sécurité incendie et des Premiers répondants.

2019-06-673 **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE DE DEUX PREMIERS RÉPONDANTS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU la recommandation verbale de la directrice du service de la Sécurité incendie et des Premiers répondants par intérim d'embaucher monsieur Shawn Macdonald no. d'employé #32-0059 et monsieur André Philippe Hébert comme premiers répondants ;

ATTENDU l'intérêt de messieurs Shawn Macdonald et monsieur André Philippe Hébert de devenir premiers répondants pour le service de la Sécurité incendie et des Premiers répondants ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'autoriser l'embauche de messieurs Shawn Macdonald no. d'employé #32-0059 et André Philippe Hébert comme premiers répondants au service de la Sécurité incendie et des Premiers répondants conditionnellement à leur embauche par le service de la Sécurité incendie.

2019-06-674

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE FORD, MODÈLE F-150 XLT, USAGÉE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation 2019-05-15 ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues par la Municipalité ;

ATTENDU QU'une des soumissions n'était pas conforme ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyée par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'une camionnette de marque Ford, 2018, modèle F-150 XLT Rouge, avec un odomètre de 35 000 km du fournisseur Ford Élite au montant de 44 559,63 $ taxes incluses qui sera imputé au surplus.

2019-06-675

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-556-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-556 RELATIF AU CONTRÔLE DES ANIMAUX

Le conseiller Jean-Luc Groulx par la présente :

- donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement 2019-556-01 modifiant le règlement 2019-556 relatif au contrôle des animaux ;

- dépose le projet de règlement 2019-556-1 modifiant le règlement 2019-556 relatif au contrôle des animaux ;

2019-06-676

DEMANDE POUR UN ÉCOPRÊT POUR LE MATRICULE 2979-09-5247

ATTENDU QUE la demande répond aux exigences du règlement 2018-530 ;

ATTENDU QUE l'inspection sommaire du bâtiment démontre que celui-ci est solide et durable ;

ATTENDU la soumission pour un test de sol déposée à l'appui de la demande ;

ATTENDU QU'il s'agit de la première étape pour résoudre un problème de pollution par l'installation d'un système septique ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à conclure et à

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

signer une entente préliminaire (Annexe B du règlement 2018-530) avec le demandeur, pour un montant de 1 325 $, plus les taxes applicables.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 31 MAI 2019

La liste de tous les permis émis du 1er au 31 mai 2019 est déposée.

2019-06-677 **RESPONSABLES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE les étudiants embauchés au Service d'urbanisme et d'environnement par la résolution 2019-04-594 doivent faire appliquer la réglementation municipale et qu'ils doivent effectuer des inspections ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de nommer Antoine Forestier et Alexis Boisvert responsables de l'application des règlements municipaux et ce, pour la durée de leur emploi.

2019-06-678 **CONSTATS D'INFRACTION – 1725 RUE ROZON**

ATTENDU QUE la location de chalet à court terme est souvent source de nuisances pour le voisinage ;

ATTENDU QUE le Conseil a fait du contrôle des locations à court terme illicites une priorité ;

ATTENDU QU'un grand nombre de plaintes ont été reçues à l'été 2018 pour la propriété sise au 1725, rue Rozon ;

ATTENDU QU'un total de trois constats d'infraction a été émis aux propriétaires du 1725, rue Rozon à l'été 2018 ;

ATTENDU QUE les propriétaires ont été trouvés coupables pour deux constats d'infraction, dont l'un pour nuisance et l'autre pour location à court terme illégale ;

ATTENDU QUE deux autres constats d'infraction ont été délivrés pour location de chalet en février 2019, constituant une récidive appelant l'amende maximale de 2 000 $;

ATTENDU QUE les propriétaires demandent que l'un des deux constats d'infraction soit annulé en échange d'un plaidoyer de culpabilité ;

ATTENDU QUE la preuve démontre hors de tout doute qu'il y a bien eu location du chalet deux jours en février 2019 ;

ATTENDU le travail et l'argent investis dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de ne retirer aucun constat d'infraction restant dans cette cause et par conséquent d'imposer l'amende maximale de 2 000 $ plus les frais pour chacun des deux dossiers.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2019-06-679 **FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS – DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT 2019-9008**

ATTENDU la demande pour subdiviser le lot 5 708 118 pour former les lots 6 322 839 et 6 322 840 ;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement exige une contribution pour fin de parcs et espaces verts de 7 %, soit en terrain (18 489.072 m^2), soit en argent (7 236.21 $) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de demander que les frais de parcs et espaces verts soient acquittés en argent pour un montant de 7 236,21 $.

2019-06-680 **PIIA 2019-0055 – CONSTRUCTION NEUVE AU 2012, RUE MARIO**

ATTENDU qu'un projet sur ce terrain a déjà fait l'objet du PIIA 2018-0087 ;

ATTENDU QUE le projet a dû être modifié suite à la découverte d'un button rocheux à l'endroit originalement choisi pour implanter le bâtiment ;

ATTENDU QUE l'esprit du premier projet est respecté, entre autres parce que les mêmes matériaux seront utilisés ;

ATTENDU QUE le nouveau bâtiment, bien que très simple, répond aux critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0058
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0058.

2019-06-681 **PIIA 2019-0080 – AGRANDISSEMENT AU 1248, CHEMIN DU LAC-GUSTAVE**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU QUE la proposition d'agrandissement s'intègre très bien au bâtiment existant, tant au niveau de la volumétrie que du choix des matériaux ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0107 ;

EN CONSÉQUENCE,

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0107.

2019-06-682 **PIIA 2019-0085 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LA RUE GEORGES**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU QUE le projet a déjà fait l'objet de la demande PIIA 2019-0020 ;

ATTENDU QUE l'échelle du projet a été revue ;

ATTENDU QUE les modifications apportées au projet n'ont eu aucun impact sur la qualité architecturale de celui-ci ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0086 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0086.

2019-06-683 **PIIA 2019-0117 – RECONSTRUCTION AU 3839 DE LA SAPINIÈRE**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU les améliorations notables qui résulteront de la reconstruction du bâtiment, notamment en ce qui a trait à l'implantation ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0100 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0100.

2019-06-684 **PIIA 2019-0122 – AGRANDISSEMENT AU 3378, RUE DU PONT**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU l'intégration harmonieuse de l'agrandissement à la portion existante du bâtiment ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

ATTENDU l'amélioration de l'aménagement du terrain ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultation d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0106 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0106.

2019-06-685 **PIIA 2019-0124 – GARAGE DÉTACHÉ AU 125, CHEMIN DU LAC-NOIRET**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU le garage proposé reprend le style et les matériaux du bâtiment principal et s'harmonise donc totalement avec ce dernier ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0101 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2019-0101.

2019-06-686 **PIIA 2019-0126 – AGRANDISSEMENT AU 3245, CHEMIN DE LA BAIE-NOIRE**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé n'a dans les faits aucun impact sur l'empreinte au sol du bâtiment ;

ATTENDU QUE l'agrandissement sera pratiquement indiscernable du reste du bâtiment ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0293 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0293.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

2019-06-687 **PIIA 2019-0127 – GARAGE ATTENANT AU 1508, CHEMIN NOTRE-DAME-SUD**

ATTENDU les critères d'évaluation contenus au règlement 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU l'intégration particulièrement réussie du garage au bâtiment principal, entre autres au niveau des matériaux, mais également de la volumétrie ;

ATTENDU QUE l'implantation proposée est optimale ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0084 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Young Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis de construction 2018-0084.

2019-06-688 **REMPLACEMENT D'UN MEMBRE – COMITÉ DES SENTIERS**

ATTENDU la résolution 2018-10-413 concernant la nomination des membres au Comité des Sentiers ;

ATTENDU QUE madame Johanne Piché a été nommée membre à titre de représentante pour le secteur de Saint-Michel ;

ATTENDU QUE madame Piché a confirmé à monsieur Stéphane Legault son indisponibilité à siéger au sein dudit comité ;

ATTENDU QUE le comité est formé entre autres, de 2 membres par secteur ;

ATTENDU QUE le membre doit être remplacé par un citoyen de Saint-Michel ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de nommer monsieur Simon Juteau, membre au Comité des sentiers pour le secteur Saint-Michel en remplacement de madame Johanne Piché.

2019-06-689 **OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU CORRIDOR AÉROBIQUE ET LA GESTION DU CIRCUIT DES ORPHELINS**

ATTENDU QUE monsieur Marc Joly entretiendra une partie du corridor aérobique et s'occupera de la gestion du circuit des Orphelins durant la période estivale 2019 ;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien estival d'une partie du corridor aérobique et la gestion du circuit des Orphelins doit être octroyé ;

ATTENDU QUE monsieur Marc Joly connaît le circuit et le travail à effectuer l'ayant déjà fait par le passé ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par David Zgodzinski, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer le contrat de l'entretien estival du corridor aérobique et la gestion du circuit des Orphelins à monsieur Marc Joly du 1er mai 2019 au 30 octobre 2019 au taux horaire de 20 $/h, payable chaque deux semaines sur réception d'une facture et qu'un montant additionnel de 44 $ sera aussi versé par jour complet d'utilisation pour l'utilisation du véhicule tout terrain, de l'essence et de l'outillage.

2019-06-690

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE FORD, MODÈLE F-150 USAGÉE POUR LE SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été publié sur SEAO no. 1277847 le 3 juin 2019 ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sur invitation a été envoyé à 4 concessionnaires ;

ATTENDU QU'une seule soumission nous est parvenue qui était conforme aux exigences requises ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Young Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'une camionnette de marque Ford, 2017, modèle F-150, cabine simple, boîte de 8 pieds, 5 litres, de couleur Charcoal, avec un odomètre de 81 500 km du fournisseur Lachute Ford Inc. au montant de 29 793,53 $ taxes incluses qui sera imputé à même le surplus.

2019-06-691

EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL – PAVILLON MONTFORT

ATTENDU QUE la MRC a renouvelé l'entente de gestion du Pavillon Montfort et des sentiers récréatifs pour la période estivale 2019 ;

ATTENDU QUE l'entente prévoit la gestion de l'accueil de visiteurs au Pavillon Montfort par la mise en place de personnel visant à accueil, renseigner et offrir des services de location d'équipements récréatifs à la clientèle ;

ATTENDU QUE madame Linda Chartier a déposé sa candidature et satisfait aux exigences du processus d'embauche ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de procéder à l'embauche de madame Linda Chartier au poste de préposée à l'accueil et ce, jusqu'au 30 avril 2020. Le salaire sera à discuter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 juin 2019

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 21 juin 2019.

2019-06-692 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 21 heures 09 minutes

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030